

Session des 13-14 et 15 novembre 2007

Déclaration du Conseil national confédéral

Dans un contexte social, économique et politique dense et complexe, le Conseil national confédéral réuni les 13, 14 et 15 novembre, a confirmé la stratégie de la CFDT développée depuis le Congrès confédéral de Grenoble et précisé sa mise en œuvre sur les principaux dossiers dans lesquels la CFDT est engagée.

Le Conseil national se félicite qu'un nouveau projet de traité européen permette de remettre l'Europe sur les rails. La CFDT soutient ce traité dans la logique de son engagement initial. Son adoption doit permettre d'avancer à nouveau dans la gouvernance de l'Europe, de concrétiser la charte des droits fondamentaux.

Sur le plan national, cette période est marquée par des annonces et décisions du président de la République et du gouvernement souvent inégalitaires et injustes (paquet fiscal, heures supplémentaires, franchises médicales, suppressions d'emploi dans la fonction publique de l'Etat) qui ne s'inscrivent pas dans un ensemble porteur de progrès social et économique. La CFDT confirme son opposition aux mesures qui accroissent les inégalités et mettent à mal la solidarité. Par ailleurs cette politique n'apporte pas de réponses structurelles aux difficultés que connaît notre pays sur le plan économique du fait de l'insuffisance de l'investissement dans la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur.

De nombreux dossiers sont par ailleurs ouverts, soit dans des négociations entre les partenaires sociaux, soit dans des concertations avec le gouvernement. La CFDT entend saisir toutes les opportunités ouvertes dans ce cadre pour progresser dans la concrétisation de ses objectifs revendicatifs.

Les orientations tracées lors du congrès confédéral de Grenoble et les travaux engagés par le Bureau national, en associant les organisations, depuis juin 2006 permettent à la CFDT, par cette anticipation des débats, de défendre ses propositions et d'être à l'offensive sur les principaux dossiers ouverts :

- rénovation du contrat de travail, sécurisation des parcours professionnels et évolution du service public de l'emploi ;
- amélioration du pouvoir d'achat ;
- égalité professionnelle ;
- amélioration des conditions de travail et prise en compte de la pénibilité ;
- harmonisation des régimes de retraites ;
- développement durable et responsabilité sociale des entreprises ;
- représentativité et financement des organisations syndicales et professionnelles.

Pour le CNC la négociation sur la modernisation du marché du travail est au centre de l'activité revendicative de la CFDT dans cette période, et constitue sa première priorité. Il affirme la volonté de la CFDT de réussir en négociant un accord apportant des résultats améliorant la situation des salariés.

Cette négociation essentielle, voulue par la CFDT, est un enjeu majeur à un double titre :

- elle doit permettre, d'une part, d'apporter des éléments concrets de sécurisation de leur parcours professionnel aux salariés (accès à des dispositifs d'aide à l'élaboration d'un projet professionnel, accès à la formation, indemnisation et accompagnement personnalisé des salariés en recherche d'emploi, rénovation des contrats de travail et nouveau cadre collectif permettant de rééquilibrer les relations salariés/employeurs, continuité de garanties aujourd'hui attachées à l'emploi). Ces améliorations substantielles à apporter pour sécuriser le parcours des salariés doivent assurer des droits et prévoir les moyens pour les rendre réellement accessibles et effectifs pour tous les salariés.
- elle constitue, d'autre part, une première mise en œuvre de la loi sur le dialogue social de janvier 2007. Pour la CFDT, les partenaires sociaux ont la responsabilité d'aboutir pour marquer leur volonté d'occuper l'espace que leur a ouvert le législateur et démontrer ainsi leur capacité à contribuer à la modernisation du pays.

Cette volonté d'aboutir dans cette négociation conduit la CFDT à rechercher des convergences avec les autres organisations syndicales pour assurer le meilleur rapport de forces en construisant des propositions communes dans la négociation.

Elle poursuivra et démultipliera les échanges et les débats avec les militants commencés avec les « 40 débats » puis lors de la semaine de mobilisation d'octobre autour des 20 propositions de la CFDT dans le cadre de la négociation « Modernisation du marché du travail ». L'utilisation des outils Internet (chat et blog) est un des moyens supplémentaires de cette dynamique.

Parallèlement à la négociation interprofessionnelle dans le secteur privé, la CFDT entend construire des garanties nouvelles pour les fonctionnaires qui permettent de les engager positivement dans les réformes nécessaires à la modernisation de l'Etat et des services publics. Cela nécessite un dialogue social renforcé et rénové dans les fonctions publiques. La CFDT entend que les conférences organisées par le ministre de la Fonction publique puissent répondre à cet enjeu et déboucher sur des résultats par la négociation.

Sans attendre la fin de la négociation comme le demandait la CFDT, le gouvernement a ouvert le dossier de la **fusion ANPE-Unedic**.

Le Congrès de Grenoble s'est prononcé pour la mise en place d'un service public de l'emploi qui place « le demandeur d'emploi au centre du système » par « un rapprochement opérationnel de l'Unedic et de l'ANPE ... dans le cadre d'une structure commune ». Il a aussi considéré que les partenaires sociaux devaient garder la responsabilité de l'indemnisation du chômage et qu'il revenait à l'Etat d'assurer le pilotage du service public de l'emploi, en particulier le système d'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Le CNC constate que l'intervention de la CFDT a permis que les orientations tracées par le gouvernement prennent en compte ces exigences. Il considère qu'il est nécessaire de rester vigilant et offensif sur ce dossier afin que cette réforme permette d'améliorer les conditions de retour à l'emploi et garantisse le rôle des partenaires

sociaux (au niveau national et régional) quant à l'indemnisation du chômage. L'organisation des institutions doit laisser ouvertes les questions qui relèvent de la négociation sur la modernisation du marché du travail.

Le pouvoir d'achat constitue l'autre axe fort revendicatif de la CFDT dans la période. La CFDT a manifesté cette priorité lors de la Conférence sur l'emploi et les revenus en centrant son intervention sur les domaines qui relèvent de décisions du gouvernement : politique d'allègements de cotisations sociales liés à des contreparties des entreprises, interventions face au coût du logement et des transports qui pèse fortement sur le pouvoir d'achat d'une majorité de salariés et de retraités. Ces mesures doivent s'inscrire dans une politique fiscale contribuant à réduire les inégalités et intégrant la nécessité d'harmonisation européenne.

Le salaire est central dans la redistribution des richesses produites dans les entreprises. Les politiques qui se sont développées sont globalement défavorables aux salaires. Le CNC appelle les organisations CFDT à agir dans les branches pour améliorer les grilles salariales et les déroulements de carrière, et dans les entreprises pour faire progresser les salaires réels dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire.

Dans les fonctions publiques, l'absence d'accord salarial depuis 1998 classe l'Etat au rang des mauvais employeurs du pays. Face à cette situation le CNC apporte son soutien aux fédérations dans l'action le 20 novembre pour obtenir l'ouverture de négociations sur les salaires des fonctionnaires.

Le CNC souligne l'importance que représente la négociation sur la pénibilité. Il relève que la négociation a progressé sur le volet prévention et amélioration des conditions de travail mais aussi sur la légitimité d'une réparation de l'atteinte à la santé et à l'espérance de vie générée par la pénibilité. Il réaffirme la volonté de la CFDT de voir cette négociation déboucher rapidement avec des résultats effectifs.

Le Conseil national a fait le bilan des « 40 débats » organisés dans la perspective de l'échéance des retraites prévue en 2008. A partir de ces travaux, le Bureau national précisera les orientations de la CFDT lors de sa session de décembre.

Le CNC confirme la stratégie de la CFDT concernant les **régimes spéciaux**. La CFDT est favorable à une réforme des régimes spéciaux – harmonisation de la durée de cotisation – à condition qu'elle permette, par la négociation dans les entreprises, la prise en compte de leurs spécificités.

Le CNC se prononce pour une fin rapide de la grève ce que permet l'engagement de négociations dans les entreprises. Conformément à la résolution du congrès de Grenoble, il souhaite le recours à des formes d'actions les moins pénalisantes pour les usagers des services publics.

Le Grenelle de l'environnement s'est révélé un processus positif dans lequel la CFDT a pris une part importante. Il a permis à des acteurs d'horizons différents de débattre et de construire des propositions. Pour la CFDT, la négociation collective doit intégrer la dimension environnementale et permettre de prendre en compte les orientations tracées par le Grenelle dans les branches, les entreprises publiques et

privées, les territoires. La déclaration commune des partenaires sociaux et d'ONG environnementales du 26 octobre 2007 constitue un premier point d'appui à cet effet.

Il s'agit ainsi de concrétiser les orientations de Grenoble en matière de développement durable en visant à ce que toute activité préserve les ressources naturelles, traduisant ainsi la responsabilité sociale et environnementale des entreprises privées et publiques.

Le CNC confirme l'engagement de la CFDT quant au processus initié lors de la rencontre des partenaires sociaux du 19 juin 2007 sur la question de la représentativité syndicale. Il est nécessaire d'engager un travail entre partenaires sociaux sur ce sujet en vue d'établir un état des lieux préalable à l'ouverture d'une négociation.

La CFDT entend ainsi construire des règles fondant la représentativité et la légitimité des organisations syndicales sur l'élection des représentants des salariés dans les entreprises.

Une démarche similaire est engagée dans les fonctions publiques. Elle doit être menée à son terme.

Le CNC réaffirme par ailleurs l'attachement de la CFDT à un **financement du syndicalisme** reposant principalement sur les cotisations de ses adhérents. Il souligne l'importance de la démarche de certification de ses comptes engagée depuis plusieurs années par la CFDT. Le financement complémentaire lié aux missions d'intérêt général et à la gestion des dispositifs issus de la négociation collective doit être établi sur des bases transparentes et prendre comme référence la représentativité des organisations dans les champs d'activité concernés.

Le Conseil national est indigné par l'attitude de l'UIMM qui, par ses pratiques, porte préjudice à l'ensemble des partenaires sociaux et, par sa communication, essaie d'échapper à ses responsabilités en les renvoyant sur les organisations syndicales. Il souhaite que toute la clarté soit faite dans cette affaire au travers de l'action résolue de la justice.

En confirmant et précisant les objectifs poursuivis par la CFDT sur l'ensemble de ces dossiers, le Conseil national marque le **refus de la CFDT de se laisser entraîner dans une globalisation** qui sortirait du cadre de l'action syndicale et mettrait le gouvernement en position de force pour imposer ses choix face à des interlocuteurs incapables de prioriser leurs demandes.

Le CNC confirme l'engagement de l'ensemble des organisations de la CFDT et l'implication de leurs militants dans cette stratégie qui, par la construction des rapports de force finalisés entend peser dans les négociations et concertations pour **obtenir des résultats pour les salariés.**

Dans ce sens, la CFDT maintient son engagement sur l'ensemble des chantiers engagés avec le patronat et le gouvernement. Pour une meilleure efficacité et une plus grande cohérence, elle attend du gouvernement qu'il élabore avec les partenaires sociaux un **agenda social**, conformément à l'esprit de la loi de modernisation du dialogue social.